

Chiffres Utiles

Vous êtes ici : [Chiffres Utiles](#) > [INDICES](#) > [Indice des loyers commerciaux](#)

vendredi 5 octobre 2012

Indice des loyers commerciaux (ILC)

By MAURICE Nicole (SIEGE\NMaurice) @ 00:00 :: [Indice des loyers commerciaux](#) :: vu 11111 fois

Indice des loyers commerciaux

L'article 47 de la loi de modernisation de l'économie (n° 2008-776) du 4 août 2008 instaure l'indice des loyers commerciaux (ILC). Le décret n° 2008-1139 du 4 novembre 2008 définit les activités concernées ainsi que les modalités de calcul et de publication de cet indice. Cet indice est calculé sur une référence 100 au 1er trimestre 2008. Il a été publié pour la 1ère fois par l'INSEE le 7 novembre 2008.

(En raison du correctif tardif de l'INSEE sur l'ILC du 1er trimestre 2012, notre dernier numéro de La Revue bleue, juillet-août 2012 n° 386, ne pourra prendre en compte cette modification)

TRIMESTRE	ILC : en niveau	ILC : variation annuelle	Parution INSEE
2e trimestre 2012	107,65	+ 3,07 %	05/10/2012
1er trimestre 2012	107,01 (et non 107,16)	+ 3,25 % (et non + 3,40 %)	02/08/2012 correctif (06/07/2012)
4e trimestre 2011	106,28	+ 3,26 %	06/04/2012
3e trimestre 2011	105,31	+2,88 %	06/01/2012
2e trimestre 2011	104,44	+2,56%	07/10/2011
1er trimestre 2011	103,64	+ 2,25 %	08/07/2011
4e trimestre 2010	102,92	+ 1,83 %	08/04/2011
3e trimestre 2010	102,36	+ 1,14 %	07/01/2011
2e trimestre 2010	101,83	-0,22%	08/10/2010
1er trimestre 2010	101,36	-1,33 %	09/07/2010
4e trimestre 2009	101,07	- 1,88 %	09/04/2010
3e trimestre 2009	101,21	- 1,22 %	08/01/2010
2e trimestre 2009	102,05	+ 0,84 %	09/10/2009
1er trimestre 2009	102,73	+ 2,73 %	10/07/2009
4e trimestre 2008	103,01	+ 4,16 %	10/04/2009
3e trimestre 2008	102,46	+ 4,48 %	09/01/2008
2e trimestre 2008	101,20	+ 3,85 %	07/11/2008
1er trimestre 2008	100,00	///	07/11/2008
4e trimestre 2007	98,90	///	07/11/2008
3e trimestre 2007	98,07	///	07/11/2008

Authentification

Vous êtes SARL WATTINNE 22490 [Déconnexion]

Pratique

[Mes informations](#)

[Mes annonces](#)

[Rechercher dans nos actualités](#)

[Rechercher dans nos publications](#)

[Publications : aide à la recherche](#)

[Actualités sociales, financières et économiques](#)

[Interlocuteurs FNAIM](#)

2e trimestre 2007	97,45	///	07/11/2008
-------------------	-------	-----	------------

Source INSEE

Note méthodologique : La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie crée l'indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC). Le décret n° 2008-1139 du 4 novembre 2008 définit les modalités de calcul et de publication de cet indice, ainsi que les activités concernées.

L'indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC) est constitué de la somme pondérée d'indices représentatifs de l'évolution des prix à la consommation, de celle des prix de la construction neuve et de celle du chiffre d'affaires du commerce de détail.

L'indice représentatif de l'évolution des prix à la consommation est l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers (IPCL) concernant l'ensemble des ménages et relatif à la métropole et aux départements d'outre-mer publié par l'Insee.

Dans le calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux est utilisée la moyenne de l'indice sur douze mois consécutifs, le dernier mois correspondant au dernier mois du trimestre pour lequel est calculé l'indice trimestriel des loyers commerciaux. Cette moyenne (mIPCL) est exprimée en retenant la référence 100 pour la moyenne relative au premier trimestre 2008.

L'indice représentatif de l'évolution des prix de la construction neuve est l'indice du coût de la construction (ICC) publié par l'Insee.

Dans le calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux est utilisée la moyenne de l'indice sur quatre trimestres consécutifs, le dernier trimestre correspondant au trimestre pour lequel est calculé l'indice trimestriel des loyers commerciaux. Cette moyenne (mICC) est exprimée en retenant la référence 100 pour la moyenne relative au premier trimestre 2008.


L'indice représentatif de l'évolution du chiffre d'affaires du commerce de détail est l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, en valeur, corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables (ICAVaCD) publié par l'Insee.

Dans le calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux est utilisée la moyenne de l'indice sur douze mois consécutifs, le dernier mois correspondant au dernier mois du trimestre pour lequel est calculé l'indice trimestriel des loyers commerciaux. Cette moyenne (mICAVaCD) est exprimée en retenant, à chaque calcul, la référence 100 pour la moyenne relative au premier trimestre de 2008.

Le calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux est basé sur les valeurs de ses trois composantes contenues dans la dernière publication disponible à la date de calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux. Si l'une des composantes est modifiée postérieurement à la publication d'un indice un trimestre donné, ces modifications ne seront pas prises en compte pour rectifier l'indice déjà publié. Les indices relatifs aux trimestres antérieurs au deuxième trimestre de 2008 sont calculés à partir de l'ensemble des dernières valeurs des différentes composantes connues au 10 novembre de 2008.

Les trois composantes interviennent dans le calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux selon la formule de pondération suivante :






$$\text{Indice trimestriel des loyers commerciaux} = 50 \% \text{ mIPCL} + 25 \% \text{ mICC} + 25 \% \text{ mICAVaCD}$$




 [Version Imprimable](#)

[Recherche](#)

1

Documents

Type	Titre	Taille	télécharger
	Fiscalité - Instructions Besson	99 107,00	Download
	Avenant N° 31 CCNI	48,00	Download
	Avenant n° 32 CCNI	97,00	Download
	Avenant n° 33 CCNI	108,00	Download
	Avenant n° 34 CCNI	43,00	Download

			
	Avenant n° 35 CCNI	23,00	Download
	Gérance locative - amiante	27,00	Download

Liens

[Guide technique UCB](#)